



L'OACI et le Népal conjuguent des efforts d'assistance multilatérale et résolvent des préoccupations de sécurité de l'aviation

Publication immédiate

Montréal, le 25 août 2017 – L'OACI et le Népal, dans le cadre d'un partenariat réussi, ont résolu le mois dernier une préoccupation significative de sécurité (SSC) dans la région Asie-Pacifique, à l'issue de vastes efforts coordonnés d'assistance multilatérale, dans le cadre de la campagne *Aucun pays laissé de côté* de cette institution des Nations unies.

La SSC relative à l'exploitation technique des aéronefs qui a ainsi été résolue dans le cadre de cette coopération avait été constatée à l'origine lors d'une mission d'audit du Programme universel OACI d'audits de supervision de la sécurité (USOAP), effectuée en 2013. Le Népal a été inscrit sur une liste prioritaire d'assistance technique par le Partenariat pour l'assistance à la mise en œuvre de la sécurité de l'aviation de l'OACI en 2015.

« En résolvant cette question grâce à un renforcement coordonné des capacités, et avec le soutien d'États donateurs et d'organisations internationales, l'OACI et le Népal ont aidé à améliorer encore la sécurité de l'exploitation technique des aéronefs au Népal », a observé le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu. « Nos travaux dans le cadre de la campagne *Aucun pays laissé de côté* visent expressément à ce que les États reçoivent l'assistance et le renforcement des capacités dont ils ont besoin pour mettre en place une connectivité globale conforme aux spécifications de l'OACI et en profiter. »

Le Projet d'assistance technique de l'OACI, lancé en 2016, a été exécuté dans le cadre d'un plan préconvenu, élaboré conjointement avec le Népal. Le financement du programme d'assistance a été également réalisé en collaboration, avec des contributions locales ajoutées par le Fonds pour la sécurité de l'aviation de l'OACI (SAFE).

Le Népal a été également constamment soutenu dans ces récents efforts par le Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et du maintien de la navigabilité en Asie du Sud (COSCAP-SA). Les efforts du Népal ont été renforcés par plusieurs visites effectuées par des experts techniques pertinents du bureau régional de l'OACI à Bangkok, en plus de l'assistance fournie par une équipe d'experts dans le cadre d'une mission de l'Équipe d'action concertée de l'OACI réalisée au Népal en 2016.

«L'OACI reconnaît et apprécie au plus haut point la contribution des États et organisations qui fournissent des ressources pour ces activités, que ce soit directement ou dans le cadre de leurs contributions au SAFE, et dont la collaboration nous est si précieuse pour l'amélioration de la sécurité de l'aviation civile et la réalisation d'autres objectifs », a souligné la Secrétaire générale de l'OACI, Mme Fang Liu. « En faisant avancer ainsi les objectifs stratégiques de l'OACI grâce à une collaboration économiquement efficace, nous aidons les États à tirer parti de services de transport aérien sûrs, sécurisés et efficaces, ce qui, en aval, constitue un important soutien au Programme 2030 des Nations unies et à ses ambitieux objectifs de développement durable », a-t-elle ajouté.

Lancée en 2014 pour promouvoir l'application plus efficace des normes de l'aviation civile de l'OACI dans les 191 États membres de l'Organisation, la campagne « *Aucun pays laissé de côté* » conduit actuellement une série d'initiatives concertées d'assistance et de renforcement de capacités dans toutes les régions de l'OACI.



Aéroport international de Tribhuvan, à Katmandou. Le relief pittoresque mais accidenté du pays pose plus de difficultés en termes de sécurité de l'exploitation technique des aéronefs que dans d'autres régions du monde, situation compliquée encore par les récents tremblements de terre qui ont touché l'infrastructure locale. La SSC relative à l'exploitation technique des aéronefs, qui a été résolue grâce au plus récent Projet d'assistance de l'OACI en coopération avec le Népal, a été constatée à l'origine lors d'une mission du Programme universel OACI d'audits de la supervision de la sécurité réalisée en 2013 (USOAP).

Ressources pour les rédacteurs

À propos de l'OACI

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, à la sûreté, à l'efficacité et à la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Bureau régional Asie et Pacifique de l'OACI](#)
[Campagne de l'OACI « Aucun pays laissé de côté »](#)

Pour de plus amples informations, contacter :

Anthony Philbin

Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 438-402-8886 (mobile)
Twitter : [@ICAO](#)

William Raillant-Clark

Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705
+1 514-409-0705 (mobile)
Twitter : [@wraillantclark](#)
LinkedIn : [linkedin.com/in/raillantclark/](https://www.linkedin.com/in/raillantclark/)